



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE KIMBERLY-
LAMARRE DU CHALET DES LOISIRS DESJARDINS LE 2 FÉVRIER 2015 À
18 H**

Personne(s) présente(s) :

Louise Brunet, présidente
Marc Bertrand, conseiller, siège no1
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Aucun

3. Direction générale

- 3.1 Adoption - Suspension sans solde M. Frédéric Giguère

4. Travaux publics

- 4.1 Aucun

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Aucun

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Aucun

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.



1.2 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 18 h 05.

028-2015

1.3 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

029-2015

3.1 Adoption - Suspension sans solde M. Frédéric Giguère

ATTENDU les actes et faits reprochés à M. Frédéric Giguère en date du mois de mai 2014;
ATTENDU la gravité des actes commis;
ATTENDU QU' il s'agit d'une première situation semblable au dossier de M. Giguère;
ATTENDU l'enquête administrative et les recommandations du comité de ressources humaines (CRH);

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

De suspendre sans solde M. Frédéric Giguère pour deux (2) jours, soit les 4 et 5 février 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 18 h 10, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :
Aucune

Fin de la période de questions à 18 h 10.

11. Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 18 h 10.

Louise Brunet, mairesse

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier